



Veille au grain – Bourgogne

2ème lettre d'information 2014

SOMMAIRE

(CTRL + CLIC POUR ACCEDER DIRECTEMENT AUX RUBRIQUES CONCERNEES !)

I- [Actualités de Veille au grain](#)

II- [Actualités OGM](#)

→ [Le zoom du mois](#)

- Risk'OGM

→ [Les évènements marquants](#)

- Le fauchage, cristallisation des tensions entre pros et anti OGM

→ [L'actualité en bref](#)

- Steve MARSH
- Europe et OGM

III- [Actualités pesticides](#)

→ [Le zoom du mois](#)

- Aliments et pesticides

→ [Les évènements marquants](#)

- La fin des épandages aériens ?
- Les pesticides n'épargnent pas les enfants

→ [L'actualité en bref](#)

- Stop azote
- Blé ancien
- Vigne et pollution des eaux
- Quiproquo ?

ACTUALITES DE VEILLE AU GRAIN

→ LETTRE D'INFORMATION SPECIALE RESEAU

Retrouvez désormais toutes les actualités de VAG dans la **lettre d'information spéciale réseau**. Le premier exemplaire est en ligne [sur notre site internet](#) !

N'oubliez pas pour autant notre site internet, www.veilleugrain.org, ainsi que notre [page Facebook](#) pour partager et échanger en temps réel sur les actualités en lien avec les OGM et les pesticides !



Vous souhaitez adhérer à Veille au grain et faire partie du réseau ? [Rendez-vous ici!](#)

ACTUALITES OGM

• LE ZOOM DU MOIS !

Souvenez-vous... En raison de la controverse autour de leur étude portant sur un maïs génétiquement modifié et sur l'herbicide Round'Up, Gilles-Eric Séralini et son équipe avaient appelé à d'autres travaux à long terme qui pourraient confirmer ou infirmer les résultats de cette dernièreⁱ.

Le programme d'étude française [Risk'OGM](#), qui a vu le jour en 2010 suite aux engagements pris par le gouvernement dans le cadre du Grenelle de l'environnement, **devait répondre à cette attente**.

Le 12 juillet 2013, un « [appel à la constitution d'un consortium de recherche pour l'étude des effets sanitaires à long terme liés à la consommation d'OGM](#) » était ainsi lancé dans le cadre de ce programme.

Oui mais : un appel à projets lancé en plein été ; deux mois à peine pour répondre à ce dernier ; un comité regroupant les lobbys semenciers et pro-OGM (Monsanto, Limagrain, Bayer...) ; des propositions d'études de l'INRA, l'INSERM et l'ANSES retenues ne portant **que sur trois mois et sans l'herbicide Round'up**... Trop pour le CRIIGEN qui a décidé de se retirer de ce comité le 28 mai dernier pour ne « *cautionner ni un tel gaspillage d'argent public, ni des conflits d'intérêt qu'ils dénoncent depuis toujours*ⁱⁱ. ».

Ou comment une étude censée éclairer l'action publique de manière transparente et indépendante se transforme en une subvention publique « *de l'ordre de 2.5M€* » pour la cause de Monsanto, Bayer et autres lobbys...



Photo : [France Nature Environnement](#)

• LES EVENEMENTS MARQUANTS

→ LE FAUCHAGE : CRISTALLISATION DES TENSIONS ENTRE PROS ET ANTIS OGM

Ces dernières semaines, les tensions entre faucheurs et pros-OGM ont été particulièrement vives.

Un élément déclencheur a été le cas de Jacques Bauville, un agriculteur de Haute-Garonne, qui avait semé du maïs MON810 juste avant l'arrêté d'interdiction de ce dernier **publié au Journal officiel le 15 mars dernier** afin, selon Greenpeace, « *d'avoir un prétexte pour attaquer sur le plan légal les mesures de protection mises en place en urgence par le gouvernement français* »ⁱⁱⁱ.



Photo twitter José Bové

Le 2 mai au matin, au fait de ces agissements, des militants de Greenpeace et des membres de la Confédération Paysanne, dont José Bové, ont donc entrepris l'arrachage d'une partie des plants du champ concerné^{iv}.

Dans les jours suivants, les 4 et 5 mai, l'Etat ordonnait **pour les mêmes raisons** l'arrachage de deux parcelles en Midi-Pyrénées. Cela s'est terminé dans un des cas en affrontements entre les CRS et les agriculteurs qui tentèrent d'empêcher l'arrachage^v. Ces événements semblent avoir convaincu Jacques Bauville qui a

arraché dès le lendemain ce qui lui restait de plants OGM : « *Je ne veux pas qu'il y ait des affrontements et des morts.* »^{vi}.

La tension déjà électrique entre les pros et les antis OGM a atteint un nouveau palier quand, le 14 mai dernier, les 54 faucheurs ayant neutralisé le 15 août 2010 un essai de vigne transgénique mené en plein air à Colmar ont été **relaxés par la Cour d'Appel**. Cette dernière a en effet décidé à juste titre que l'arrêté ministériel autorisant l'INRA à tester ces OGM au milieu du vignoble alsacien était « *illégal* » en raison « *d'une erreur manifeste d'appréciation des risques inhérents* » à l'expérience réalisée dans un environnement **non confiné**.



Photo Basta Mag

Douze responsables d'établissements de recherche se sont insurgés dans Le Monde : « *Les procédures encadrées de façon précise par la loi avaient été scrupuleusement respectées par l'INRA.* ». Faux selon Christian Vélot qui salue dans une grande tribune sur Basta Mag^{vii} « *l'acte salutaire* » des faucheurs qui « *ont soulevé la question centrale du choix stratégique des orientations de recherche publique.* ».

Une autre opération de fauchage qui a eu lieu en Charente-Maritime, dans la nuit du 19 au 20 mai 2014 sur des **variétés de colza obtenues par mutagénèse, c'est-à-dire des OGM « cachés »**, a mis le feu aux poudres, si bien que les 28 faucheurs qui avaient prévu d'arracher du colza Clearfield (également obtenu par mutagénèse) en Haute-Garonne le 7 juin dernier ont été accueillis par **60 gendarmes et une dizaine d'agriculteurs de la FDSEA**^{viii}. Le ton est monté pour finalement s'apaiser et finir sans heurts.

C'est oublier que les faucheurs sont farouchement attachés à leur cause et ont finalement réussi à faucher le fameux champ... le dimanche 15 juin^{ix} ! A suivre !

• LES ACTUALITES EN BREF

→ STEVE MARSH



Photo : theaustralian.com

Vous souvenez vous de **Steve MARSH**, cet agriculteur bio australien dont la production avait été contaminée par les OGM de son voisin ? Il avait de ce fait perdu son agrément « Agriculture Biologique » et avait décidé d’emmener son voisin en justice

Steve a malheureusement **perdu son procès**^x, malgré de très nombreux soutiens de par le monde entier, son voisin ayant observé la zone tampon de 50 mètres prévue par une loi évidemment insuffisante puisque la contamination s’est faite sur plus d’un kilomètre !

Croplife Australia, (l’équivalent australien de Monsanto) se réjouit de cette victoire : « *Cela confirme la tradition de longue date de coexistence de toute les méthodes de culture. Cette décision renforce cependant le besoin d’une décision urgente du gouvernement fédéral pour prévenir les futurs conflits inutiles causés par les standards imparfaits de l’agriculture biologique (sic). Imparfaits car ne tolérant aucun OGM évidemment... **Pour le moment seulement**, car l’un des certificateurs bios australiens a déclaré ne pas être opposé à revoir son cahier des charges et à éventuellement accepter un **pourcentage de contamination OGM** dans le futur^{xi} ! Ce qui se révélerait dramatique.*

Steve MARSH a déclaré faire appel de la décision le 18 juin^{xii}. Un courageux combat aux enjeux majeurs à suivre !

→ EUROPE ET OGM

La France, qui s’était jusqu’à présent vivement opposée à l’introduction des OGM en Europe lors des débats entre les Etats membres, a finalement voté le 12 juin dernier la proposition du Conseil Européen de faciliter les autorisations de semences transgéniques au sein de l’Union Européenne^{xiii}.

Pourquoi cela ? Pour mettre fin aux débats sans fin n’aboutissant jamais faute de majorité suffisante, l’Europe a en effet décidé de faciliter la possibilité pour les états réfractaires de refuser les OGM sur leur territoire en pouvant invoquer des **considérations socio-économiques, éthiques ou d’ordre public et non plus exclusivement scientifiques**. Le but étant que cette garantie puisse les convaincre de ne plus bloquer le processus d’autorisation à l’échelle de l’Europe...



Photo : source

Une décision dramatique selon José Bové^{xiv} qui estime que le fait de « *laisser chaque pays entrer en discussion avec l’industriel et accepter ou refuser sa demande d’autorisation de commercialisation de ses semences va réduire l’expertise en amont* » et **qu’aucun état n’osera s’opposer à Monsanto, Pioneer, Bayer...** Toujours selon lui, l’adoption d’une telle réglementation n’est « *pas un hasard alors que se négocie le traité transatlantique (TAFTA)* » qui permettrait aux multinationales d’attaquer en justice tout Etat qui ne se plierait pas aux normes du libéralisme^{xv}. Une décision à suivre car la législation doit être soumise au Parlement européen pour une adoption définitive début 2015...

• LE ZOOM DU MOIS !



Le 20 mai dernier, l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) publiait un [compte-rendu](#) du programme européen de **surveillance des pesticides dans les aliments** affirmant que plus de 97% des échantillons testés présentaient un taux de résidus qui se situait dans les limites admissibles. « *Sur la base des résultats des programmes de surveillance, l'EFSA a conclu à l'absence de risque à long terme pour la santé des consommateurs (...)* ».

Oui mais problème... Ou plutôt problèmeS. « *Un risque pour la santé ne pourrait être exclu pour deux pesticides. Les deux substances sont interdites dans l'UE depuis 1979 (...)* ».

Il y aurait donc des pesticides interdits dans nos assiettes ?

Le 19 novembre 2013, la Direction générale de l'alimentation, donnait en effet un tout autre son de cloche dans une [note d'information publique](#). 546 prélèvements ont en tout été réalisés en 2012 sur des fruits et légumes dans le cadre de plans de surveillance et de contrôle. Parmi eux, **55 échantillons** présentaient des résultats supérieurs aux Limites Maximales de Résidus (LMR) **et/ou** des substances actives sans Autorisations de Mise sur le Marché, et **41** d'entre eux contenaient **les deux** ([page 74 du rapport](#)) !!

Un trafic de pesticides interdits ? Une réalité reconnue par l'industrie des pesticides en personne : « (...) *les importations pourraient représenter 70% du marché total(...)* Il s'agit de produits n'ayant pas fait l'objet d'une homologation en France ou plus grave de produits interdits en France mais vendus en Espagne »!

Achats de produits phytosanitaires interdits à l'étranger, achats de produits contrefaits bon marché, clémence de la justice pour les fraudeurs, contrôles peu nombreux^{xvi}...Il semblerait que la fin des fraises à l'[endosulfan](#) ne soit pas encore pour demain.

• LES EVENEMENTS MARQUANTS

➔ [LA FIN DES EPANDAGES AERIENS ?](#)

Un texte ministériel publié le 23 décembre 2013 autorisait à nouveau les épandages aériens en France pour peu que cette technique « *présente des avantages manifestes^{xvii}* » (cultures trop hautes, pente trop forte...). Ces derniers pouvaient ainsi faire l'objet de dérogations « temporaires » de **douze mois** pour le bananier par exemple, soit une dérogation... pour toute l'année !

Trois associations d'Outre-mer ont donc décidé de faire appel auprès du Conseil d'Etat. Le 28 avril, au regard des arguments solides apportées par ces dernières, la juge a décidé de suspendre les épandages aériens **sur tout le territoire national**. Malgré cette décision, la Direction Générale de l'Alimentation a maintenu les dérogations obtenues avant cette date. Ségolène Royal a donc décidé de saisir le problème à bras-le-corps et a annoncé le 27 mai qu'elle s'engageait à signer dans les meilleurs délais un arrêté interdisant l'épandage aérien pour l'ensemble des cultures qui pouvaient bénéficier d'une dérogation, arrêté qui est actuellement [en consultation publique](#). **Affaire classée ?**



→ LES PESTICIDES N'ÉPARGNENT PAS LES ENFANTS

Générations Futures publiait le mois d'avril dernier les résultats de son [étude](#) : « *Quelles expositions des enfants aux pesticides perturbateurs endocriniens ?* ». Cette enquête ciblait des enfants majoritairement en âge d'être scolarisés (de 3 à 10 ans) résidant dans des zones agricoles. Des prélèvements de leurs cheveux ont été effectués pour rechercher 53 pesticides perturbateurs endocriniens (PE) différents. Les résultats sont édifiants, **21 résidus de pesticides PE ont été retrouvés en moyenne par enfant** avec 13 substances sur 53 retrouvées dans **tous** les échantillons dont 7 qui sont interdites d'usage en France !



Pour rappel, les PE sont des substances d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire de nombreux effets néfastes sur l'organisme d'un individu ou sur ces descendants. Les fœtus et les jeunes enfants sont les plus menacés, d'autant que de nombreux pesticides ou biocides sont des PE avérés ou fortement suspectés^{xviii}.

Quelques semaines plus tard, le 5 mai, des élèves et une enseignante d'une école primaire de Villeneuve en Gironde ont été pris de nausées, maux de tête, picotements des yeux et malaises après l'épandage d'un fongicide dans les vignes jouxtant l'école. Le directeur de l'école a immédiatement réagi en appelant la maire de la commune, propriétaire des vignes traitées, pour faire cesser les traitements, en vain^{xix}.

Une enquête ouverte par la suite a mis en évidence **l'illégalité des conditions d'épandage**, notamment à cause du vent fort qui soufflait ce jour-là. Une association de protection de l'environnement, Sepanso, a depuis déposé plainte contre X, rappelant que selon le Code rural et de la pêche maritime, le traitement de la vigne dans des conditions non appropriées était passible de **six mois d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende**^{xx}. Générations Futures a également réalisé [une pétition](#) visant l'adoption d'un arrêté pour l'interdiction des épandages à proximité des lieux d'habitations et des écoles qui a en partie motivé les manifestations de la FNSEA du 24 juin^{xxi}.



Le sous-préfet s'est saisi du dossier en faisant adopter une charte de bonne conduite^{xxii} aux viticulteurs de Villeneuve interdisant de traiter aux heures scolaires et obligeant à prévenir la mairie et l'école avant tout épandage. Cette charte expérimentale pourrait à terme inspirer le plan départemental... Et espérons la Bourgogne !

• L'ACTUALITE EN BREF

→ STOP AZOTE



Une [étude](#) publiée dans la revue « Nature Communications » annonce que la pollution azotée **pourrait s'accroître de 25% d'ici 2050** si aucune action n'est entreprise pour la modérer mais pourrait être réduite de 50% dans le cas contraire^{xxiii}. Les dégâts de l'utilisation massive d'engrais contenant de l'azote pourrait coûter jusqu'à 3% du PIB mondial toujours selon cette étude.

Pour rappel, l'azote peut entraîner de **lourdes difficultés respiratoires**, notamment chez les publics sensibles (asthmatiques, personnes âgées...)^{xxiv} mais aussi des **pluies acides** source de fortes pollutions. Une diminution de 50% ne suffirait même pas pour descendre en-dessous de la cote d'alarme ! Réduction du gaspillage alimentaire, de notre consommation de viande sont les principaux vecteurs pointés du doigt. Au travail !

→ **BLE ANCIEN**



Les blés inscrits au catalogue, même en bio, sont tellement homogènes sur le plan génétique qu'ils nécessitent systématiquement des intrants pour résister aux mauvaises conditions climatiques et aux maladies. Ils sont en effet incapables de s'adapter au terroir. Partant de ce constat, le céréalier Jean-Jacques Mathieu et sa femme ont misé sur le riche potentiel génétique de deux cents **variétés de blé anciennes et locales**.

Un travail fruit de longues années de **recherche** et de **patience** pour aujourd'hui parvenir à une culture sans intrants et à obtenir des blés d'une qualité gustative et nutritionnelle hors pair. Un parcours courageux et audacieux que vous retrouverez sur le [site de reporterre](http://site.de.reporterre) !

→ **VIGNE ET POLLUTION DES EAUX**

Le prestigieux Cognac et les traitements de vignes engendrés seraient à l'origine du triste record du **fleuve le plus pollué de France** attribué récemment à la Charente^{xxv}. Le tronçon entre Angoulême et Cognac affiche en effet une teneur en pesticides atteignant 6.12 microgrammes (μ) par litre ! Pour rappel, l'eau est considérée comme **non potable** au-delà de 5 μ g par litre d'eau...



La Bourgogne n'est pas en reste avec une grande partie de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire qui affichent des taux entre 0.5 et 5, soit tout juste à la limite^{xxvi} !

→ **QUIPROQUO ?**



Le 22 mai dernier, Ségolène Royal, lançait une démarche intitulée « **Terre saine, Villes et villages sans pesticides** » avec pour intention d'accélérer l'interdiction totale des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics prévue d'ici 2020^{xxvii}. Problème, cette action existe déjà !

Elle est orchestrée par les associations Agir pour l'environnement, Générations Futures et Bio Consom'acteurs et a donné lieu à la réalisation d'une [carte interactive](#) dévoilée lors de la semaine sans pesticides en mars dernier^{xxviii} ! « *Cela pourrait être une bonne nouvelle pour nos organisations si l'action de Mme la ministre ne ressemblait pas à une action de communication lancée sans avoir effectué au préalable le travail de fond et de consultation nécessaire* » regrettent ces associations.

Un quiproquo depuis résolu qui a au moins eu le mérite de faire parler du problème !



Merci de votre lecture attentive et à bientôt !!

Retrouvez nos actualités sur notre [site internet](#) et notre [page facebook](#)

Merci au Conseil régional pour son soutien



Sources :

-
- ⁱ <http://www.actu-environnement.com/ae/news/etude-seralini-ogm-round-up-evaluation-risques-20081.php4>
- ⁱⁱ <http://criigen.org/communiqu/86/display/OGM-Monsanto-invite-a-s-auto-evaluer-avec-3-millions-d-argent-public>
- ⁱⁱⁱ <http://midi-pyrenees.france3.fr/2014/06/06/un-agriculteur-detruit-son-champ-de-mais-ogm-et-le-replante-en-conventionnel-la-mort-dans-l-ame-493535.html>
- ^{iv} http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/05/02/jose-bove-et-greenpeace-fauchent-un-champ-d-ogm_4410772_3244.html
- ^v <http://midi-pyrenees.france3.fr/2014/06/04/l-etat-ordonne-la-destruction-de-parcelles-illegales-de-mais-ogm-en-midi-pyrenees-491435.html>
- ^{vi} <http://www.ladepeche.fr/article/2014/06/06/1895524-saubens-agriculteur-detruit-ogm-mort-ans-ame.html>
- ^{vii} <http://www.bastamag.net/Vignes-OGM-quand-la-Cour-d-Appel>
- ^{viii} <http://www.franceinfo.fr/actu/societe/article/haute-garonne-des-militants-anti-ogm-empches-d-acces-aux-parcelles-489939>
- ^{ix} <http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/economie-social/article/des-anti-ogm-detruisent-des-parcelles-de-colza-deja-visees-202-101462.html>
- ^x <http://www.theaustralian.com.au/news/nation/west-australian-organic-farmer-loses-court-fight-against-gm-neighbour/story-e6frg6nf-1226934753825>
- ^{xi} <http://www.abc.net.au/news/2014-05-28/gm-court-case-debate/5349598>
- ^{xii} <http://www.queenslandcountrylife.com.au/news/agriculture/cropping/general-news/sff-welcomes-marsh-appeal/2702596.aspx>
- ^{xiii} http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/06/12/ogm-l-europe-donne-la-liberte-de-choix-aux-etats-membres_4436740_3244.html
- ^{xiv} http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/06/12/jose-bove-ce-reglement-sur-les-ogm-n-est-que-l-illusion-d-une-bonne-solution_4436824_3244.html
- ^{xv} <http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/WALLACH/49803>
- ^{xvi} <http://www.reporterre.net/spip.php?article5564>
- ^{xvii} http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/01/16/les-epandages-aeriens-de-pesticides-vont-se-poursuivre-en-france_4349063_3244.html
- ^{xviii} http://www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2014/04/rapport_expert_3.pdf
- ^{xix} <http://www.sudouest.fr/2014/05/14/malaise-a-l-ecole-1553833-2780.php>
- ^{xx} <http://www.sudouest.fr/2014/05/23/intoxication-a-l-ecole-de-villeneuve-33-la-sepanso-depose-plainte-1564352-3268.php>
- ^{xxi} <http://www.ouest-france.fr/fnsea-mobilisation-nationale-le-24-juin-2643007>
- ^{xxii} <http://www.sudouest.fr/2014/05/27/il-y-aura-un-avant-et-un-apres-villeneuve-1567433-3227.php>
- ^{xxiii} <http://www.journaldelenvironnement.net/article/la-pollution-azotee-en-hausse-de-25-d-ici-a-2050,46056?xtor=EPR-9>
- ^{xxiv} <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Fiche-explicative-sur-les-oxydes-d.html>
- ^{xxv} <http://www.sudouest.fr/2014/05/09/pesticides-du-poison-dans-l-eau-de-la-charente-1549855-813.php>
- ^{xxvi} <http://www.sudouest.fr/2014/05/09/pesticides-du-poison-dans-l-eau-de-la-charente-1549855-813.php>
- ^{xxvii} http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/05/23/segolene-royal-lance-son-programme-anti-pesticides_4424629_3244.html
- ^{xxviii} <http://www.veilleaugrain.org/spip.php?article487&lang=fr>

Veille au grain - Bourgogne

Animation : boîte NN5, maison des associations, 2 rue des Corroyeurs, 21000 Dijon, contact@veilleaugrain.org, 03 80 67 78 60
Association loi 1901 – Siège social : Lieu dit BIERRE, 71 460 Saint Ythaire – SIRET : 509 880 241 000 13 – www.veilleaugrain.org